

Réserve naturelle de Jebel Hammamet

Superficie : 1168 ha



Atlas des aires protégées en Tunisie

[Situation géographique]

La réserve naturelle de Jebel Hammamet est délimitée par les coordonnées Lambert, feuilles de Hammamet et Nabeul X(346-352) ; Y(541-546).

Plusieurs pistes partant de la ville de Hammamet et de la route MC28 assurent l'accès à sa partie sud. D'autres partant de la GP1, permettent d'atteindre ses parties ouest et nord.



Le relief est incisé par de nombreux oueds sur lesquels des barrages ont été établis afin de protéger la ville d'Hammamet contre les inondations. Ce sont en particulier Oued El Far, oued Ez-zmech et Sidi Khlan.

[Statut juridique]

Sur proposition du Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydraulique et de la pêche la réserve naturelle de Jebel Hammamet est créée par Décret N°2011- 33 du 3 Janvier 2011.

[Division administrative]

Administrativement, elle est rattachée au gouvernorat de Nabeul, délégation de Hammamet.

[Justification de création]

Préserver des peuplements de Chêne kermès et de thuya de Berbérie.

Dominant la ville et le golfe d'Hammamet elle présente un intérêt récréatif en plus de son intérêt écologique et scientifique.

[Bioclimat]

La réserve est située dans l'étage bioclimatique semi-aride inférieur à hiver chaud.

[Caractéristiques écologiques]

Flore :

La flore de Jbel Hammamet ne diffère pas de celle de l'ensemble du littoral du Cap-Bon, appartenant au moins à trois séries de végétation, celle du Thuya, celle du chêne kermès et celle de l'olivier-lentisque à caroubier. On y retrouve en effet :

- *Tetraclinis articulata* ; *Quercus occifera* ; *Ceratonia siliqua* ; *Olea europaea* ; *Periploca angustifolia* ; *Rosmarinus officinalis* ; *Cistus libanotis* ; *Ruta chalepensis* subsp. *bracteosa* ; *Lavandula stoechas* ; *Cistus salvaefolius* ; *Ampelodesma mauritanica* ; *Jasminum fruticans*
- *Genista ulicina* ; *Coridothymus capitatus* ; *Brachypodium retusum*

À cela s'ajoutent les espèces faisant généralement partie de la végétation des dunes dont particulièrement :

- *Juniperus phoenicea* ; *Retama bovei*
- *Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa* ; *Ephedra fragilis*

Sur le plan phytosociologique, la végétation de Jbel Hammamet appartiendrait aux groupements suivants :

- Le *tetraclinetosum articulatae*, sous-association du *Prasio majoris- Quercetum cocciferae* (El Hamrouni 1992)
- Le *brachypodietosum retusi*, également sous-association du *Prasio majoris- Quercetum cocciferae*



Faune :

La faune est représentée par les espèces suivantes :

- Sanglier ; Chacal Renard ; Genette ; Lièvre ; Gerbille champêtre ; Hérisson ; Tortue terrestre ; Couleuvre de Montpellier

Parmi les oiseaux, on peut citer :

- Perdrix ; Caille ; Tourterelle ; Palombe ; Grive ; Bécasse ; Aigle de Bonelli ; Faucon pèlerin